

Communiqué de presse - 11.11.2024

Le budget 2025 privilégie les investissements en faveur de la dynamisation du centre-ville

Présenté ce matin à la presse, le budget 2025 de la Ville d'Yverdon-les-Bains affiche un excédent de charges de 10.18 millions de francs. La Municipalité a donné cette année une priorité au tissu associatif culturel et à des mesures de dynamisation du centre-ville. Plusieurs autres effets se conjuguent : la hausse du coût des transports publics, une augmentation des effectifs du personnel et l'impact de l'inflation. Au chapitre des recettes, il faut noter l'impact positif de la révision de la péréquation intercommunale.

La Municipalité d'Yverdon-les-Bains a adopté le projet de budget 2025 en date du 9 octobre 2024. Le budget a été élaboré en maintenant la qualité de l'ensemble des prestations offertes actuellement à la collectivité, tout en octroyant une enveloppe financière globale prédéfinie à chaque service de la Ville comprenant les demandes de nouveaux postes. En parallèle, la Municipalité a dégagé une enveloppe d'un million de francs, afin de concrétiser des mesures ciblées en lien avec les priorités du programme de législature.

Charges

Le total brut des charges s'élève à 308.35 millions de francs. Le budget 2025 prévoit des augmentations de charges dans les domaines suivants :

- les transports publics urbains ;
- le personnel avec notamment la création de nouveaux postes supplémentaires ;
- les charges d'intérêt en raison de la hausse de l'endettement ;
- une politique de dynamisation du centre-ville à l'aide du marketing urbain ;
- une augmentation des mesures d'accompagnement du tissu associatif par une réallocation des ressources et un renforcement de l'animation du centre-ville (soutien au festival du Castrum, aux Brandons et nouvelle manifestation Viva Pesta, notamment) ;
- des subventions supplémentaires pour le Musée d'Yverdon-les-Bains, pour l'accueil familial de jour et pour l'Arche de Noé.

L'effectif du personnel communal augmente de 30.55 postes, principalement dans les domaines du Service jeunesse et cohésion sociale, du Service des bâtiments et du Service mobilité, environnement et infrastructures. Le budget 2025 se caractérise également par une baisse de l'inflation et des coûts de l'énergie.

Revenus

Du côté des revenus, la prévision budgétaire atteint un total de 298.16 millions de francs. Les recettes fiscales connaissent une augmentation de 5%, en prenant en compte la hausse de l'inflation et de la population. L'aide financière fédérale suite à l'acceptation de la réforme fiscale et le financement de l'AVS (RFFA) est maintenue. De nouveaux revenus sont proposés, comme une augmentation liée à la nouvelle péréquation intercommunale, des redevances d'utilisation des places de parc, de nouvelles facturations et d'émoluments administratifs, de nouvelles recettes d'amendes radars et la vente de terrains dans le secteur du Parc scientifique et technologique (Y-Parc).

Plan des investissements

Un important travail d'analyse continue d'être effectué concernant le niveau des investissements sur la base du programme de législature 2021-2026. La version actuelle du plan des investissements prévoit des dépenses en 2025 de 39.07 millions de francs liées à de grands projets (traitement des micros-polluants à la STEP, projets de numérisation, recapitalisations d'ENM SA et d'Y-CAD SA, Smart metering 4^e phase, terrain synthétique rugby-football, renforcement de la ligne Pierre-de-Savoie, réaménagement de la rue des Moulins, etc.), pour une moyenne annuelle jusqu'en 2028 de l'ordre de 50 à 60 millions de francs.

Un important travail de refonte du processus de création et de mise à jour du plan des investissements, rendu nécessaire tant par la mise en place de nouvelles normes légales et comptables que par des questions plus directement liées à la santé et à la capacité financières de la commune, sera mené dès 2025. Dans l'intervalle, une version légèrement révisée du plan actuel sera communiquée ces prochaines semaines.

Le niveau des investissements prévu montre la direction dans laquelle la dette se projette actuellement. Pour y faire face, la Municipalité proposera de nouvelles sources de financement, à l'exemple de la valorisation foncière d'une partie du patrimoine communal.

Ce budget présente une marge d'autofinancement positive de 8.53 millions de francs, en baisse de 1.36 million par rapport à 2024. La Municipalité veille à respecter un niveau d'investissements adéquat permettant d'entretenir et de faire évoluer l'outil de travail et le patrimoine de la Ville.